



Ça bouge en Normandie !

Coraline Domingues, coordinatrice du programme depuis octobre 2016, quitte les espèces exotiques envahissantes pour le programme régional d'actions en faveur des mares de Normandie (PRAM), coordonné par les deux CEN normands. Timothée Prey (t.prey@cen-bn.fr) reprend le flambeau du PREI pour cinq mois, en attendant le retour de France Mercier en début d'année prochaine.

Agir



Stratégie régionale relative aux EEE 2018-2022

A la suite de l'évaluation de la précédente stratégie bas-normande (2013-2015), une nouvelle stratégie (2018-2022) relative aux espèces exotiques envahissantes est en cours de finalisation. Cette stratégie coordonnée à l'échelle de la nouvelle région Normandie a été élaborée en concertation avec les acteurs impliqués dans la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Ce document s'intègre dans le nouveau cadre réglementaire européen et national en présentant des objectifs déclinés en cinq axes : connaissance, prévention, gestion, communication et gouvernance.

Cette stratégie proposera un cadre régional pour agir de la manière la plus efficace possible contre les espèces exotiques envahissantes.

Découvrir le Programme Régional EEE

Gérer



Un chantier d'envergure !

Des travaux importants, localisés le long de la vallée de la Vire à proximité de Saint-Lô (50), ont été lancés cet été dans l'objectif de contenir l'expansion de la Crassule de Helms et de la Jussie. Deux méthodes de gestion ont été mises en place : un chantier mécanique (décapage sur plusieurs dizaines de centimètres puis exportation) et des arrachages manuels.

Au final, plusieurs dizaines de kilomètres linéaires ont été traités. Bien conscient que la partie n'est pas gagnée, des travaux de veille et de gestion seront à prévoir dans le futur. L'objectif principal de ce chantier est de contenir les espèces et de minimiser au maximum le risque d'invasion dans les marais du Cotentin et du Bessin situés en aval. Ces travaux ont été réalisés avec le Syndicat de la Vire, l'AESN, le PNR Marais du Cotentin et du Bessin et Saint-Lô aggro.



Toujours au rendez-vous

La brigade préventive de gestion des espèces exotiques envahissantes a été reconduite cette année pour répondre à une demande croissante d'appui, notamment de la part des collectivités. Mégane Hamel, Quentin Chouanneau et Simon Deliquaire ont réalisé des chantiers sur plus d'une vingtaine de secteurs dans les départements de la Manche, de l'Orne et du Calvados. La brigade a aussi pris en charge le suivi cartographique des populations d'espèces sur des secteurs gérés depuis 2015.

Le travail n'a pas manqué ! Merci à eux pour leur implication et leur efficacité !

Si vous pensez à de nouveaux chantiers à initier en 2018 par cette équipe, contactez-moi :

t.pey@cen-bn.fr ou 06.31.14.29.94

Sensibiliser & Valoriser

Formations

La gestion des espèces exotiques envahissantes passe aussi (et surtout) par la sensibilisation de différents publics et la formation des étudiants destinés aux métiers de la nature.



Pour des agents techniques : une sensibilisation a été réalisée le 17 juillet dernier auprès d'une quinzaine d'agents techniques de la commune de Valognes (50). Cette journée a été axée sur la connaissance des espèces exotiques envahissantes et de leurs impacts sur l'environnement. Un focus a été fait sur les deux espèces problématiques recensées à Valognes : la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.



Pour des étudiants : dans le cadre de leur formation, les étudiants de première année du BTS gestion et protection de la nature (GPN) du lycée Auguste Loutreuil de Sées (61) ont assisté à une demi-journée de présentation au sujet des espèces exotiques envahissantes. Cette demi-journée a été l'occasion pour le CEN Basse-Normandie de présenter le PREI, les différentes espèces exotiques envahissantes avérées sur notre territoire et les techniques de gestion de ces espèces.



Souriez, vous êtes filmés !

[Une nouvelle vidéo](#) sur la gestion des espèces exotiques envahissantes est disponible sur notre page [Facebook](#). Cette fois, l'espèce cible est la Berce du Caucase ! Ce film a été réalisé sur la commune de Beuvillers (14) à l'occasion d'un chantier de la brigade préventive de gestion des espèces exotiques envahissantes.

Cette vidéo, filmée en partie à l'aide d'un drone, permet de voir l'ampleur de la « tâche » ! Elle s'ajoute à celle réalisée lors d'un [chantier bénévole en 2016 sur la Balsamine de l'Himalaya](#) au sein de l'espace naturel sensible des prés de l'Olonde (50).

Et ailleurs...

12 espèces s'ajoutent à la liste des EEE préoccupantes pour l'Union Européenne

La liste des espèces exotiques préoccupantes pour l'Union Européenne a été mise à jour cet été. Plusieurs des espèces ajoutées à cette liste concernent la Normandie comme la Berce du Caucase, l'Elodée de Nuttall et la Balsamine de l'Himalaya. Les interdictions et obligations qui en découlent en vertu du [règlement \(UE\) n° 1143/2014](#) sont entrées en vigueur le 2 août 2017 dernier. Outre les espèces végétales, on notera aussi l'ajout de l'Ouette d'Egypte et du Rat musqué. D'autres mises à jour de la liste sont déjà prévues pour fin 2017 et 2018. L'Ailante glanduleux pourrait faire partie des nouvelles espèces de la liste européenne.

LIRE L'ARTICLE

Parution de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

STRATÉGIE NATIONALE
relative aux espèces exotiques
envahissantes



La stratégie nationale a été adoptée en mars 2017 ! Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne et s'articule avec les stratégies locales déjà existantes. « *La Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes vise à protéger les écosystèmes marins, dulçaquicoles et terrestres, ainsi que les espèces animales et végétales qu'ils hébergent, des risques et des effets associés aux invasions biologiques. Elle couvre la métropole et l'ensemble des collectivités d'Outre-mer. Les orientations stratégiques seront adaptées aux enjeux et contextes particuliers des outre-mer.*

L'objectif général est de renforcer et structurer l'action collective concernant la prévention et la sensibilisation, la mise en place de dispositifs de surveillance et de réaction rapide, les moyens de gestion sur le long terme, y compris la restauration des écosystèmes, et l'amélioration des connaissances. »

LIRE L'ARTICLE

Agenda

Une journée d'échange sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne est programmée le 29 novembre 2017, à Orléans. Pour en savoir plus, contactez Sylvie Varray de la FCEN : sylvie.varray@fcen.fr

Si vous désirez partager une expérience de gestion, la découverte d'une espèce exotique envahissante ou une autre actualité sur la thématique au bénéfice du réseau ; contactez-moi par courriel : t.prey@cen-bn.fr.

Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie
320 quartier du Val – 14200 Hérouville-Saint-Clair

www.cen-normandie.fr - contact@cen-bn.fr
02 31 53 01 05

Iconographie : Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie



Pour toutes suggestions ou compléments d'information, n'hésitez pas à joindre le Conservatoire.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie – 320 quartier du Val – 14200 Hérouville-Saint-Clair.

Si vous désirez ne plus recevoir nos actualités, il vous suffit de nous envoyer un courriel à contact@cen-bn.fr